



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juin 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 juin 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris comme suite à la lettre datée du 4 avril 2022 adressée au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2022/287](#)), dans laquelle l'Iran a invoqué des prétextes sans fondement.

Le soutien de l'Iran aux milices terroristes dans la région est manifeste. Les preuves sont irréfutables : l'Iran contribue à alimenter une instabilité durable dans la région et à mettre en péril la sécurité des civils. Il continue de violer les résolutions du Conseil de sécurité et ne tient aucun compte de la communauté internationale et du droit international, comme l'attestent les rapports de l'ONU. Je tiens à cet égard à porter à votre attention, ainsi qu'à celle du Conseil de sécurité, les quelques exemples ci-dessous.

Dans son rapport ([S/2022/50](#)), le Groupe d'experts sur le Yémen fait état de plusieurs éléments déterminants qui tendent sérieusement à prouver que la République islamique d'Iran fait passer des armes en contrebande au Yémen, en violation de la résolution [2140 \(2014\)](#) du Conseil de sécurité. Ainsi, il explique notamment que, lorsqu'il a procédé à l'inspection d'un boutre dit Chouaaï, parti du port de Jask, dans le Sud de l'Iran, en direction du Yémen et intercepté par l'USS *Monterey* en mer d'Arabie le 6 mai 2021, il a découvert à bord divers types de fusils et de lance-roquettes. Parmi ceux-ci, 164 avaient « des caractéristiques techniques et des marquages conformes à ceux de fabrication iranienne » et les « fusils antimatériel AM-50 et les lance-roquettes RPG-7 [avaient] des caractéristiques techniques et des marquages conformes à ceux produits en République islamique d'Iran ».

En outre, l'attitude de l'Iran consistant à soutenir les milices terroristes dans la région a des répercussions non seulement sur le peuple yéménite, mais aussi sur la sûreté et la sécurité des pays voisins, des attaques ayant notamment été commises dans mon pays contre des civils et des infrastructures à caractère civil. À cet égard, je tiens à appeler votre attention sur le treizième rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité ([S/2022/490](#)), dans lequel il est dit ce qui suit : « [I]e Secrétariat a examiné les débris de neuf missiles balistiques et de six missiles de croisière tirés en direction des territoires de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis depuis le début de 2020. Il a observé des caractéristiques de conception et des pièces conformes à celles de missiles qu'il avait examinés précédemment et a estimé que les missiles ou les pièces qui les constituaient



étaient d'origine iranienne également.» Les agissements du régime iranien constituent un énième exemple flagrant de la manière dont l'Iran viole les engagements et les obligations qui lui incombent au titre de la Charte des Nations Unies, du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité.

Ces actes sont commis au dépend d'une aide au développement et à la stabilité du Yémen et de la région. Je tiens à souligner que la prolongation de la guerre au Yémen fait partie des politiques brutales de l'Iran et témoigne des atrocités constantes que le régime commet en apportant son soutien à la milice terroriste houthiste et à d'autres milices terroristes dans notre région.

Nous demandons au Conseil de sécurité d'assumer sa responsabilité face à ces dévastations et à ces actes de sabotage et de mettre fin aux destructions que l'Iran répand, y compris en prêtant main-forte à diverses organisations terroristes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Charge d'affaires par intérim,
(Signé) Mohammed A. **Alateek**
